



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT BOULES

COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

Président : M. Guy Vignal

Avenue Maurice Planès - 34000 MONTPELLIER

☎ 06 87 89 75 06

☎ 04-34-00-53-54

✉ cbdherault@neuf.fr



## Assemblée Générale du comité de l'Hérault Compte-rendu du 16/11/2018

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 16 novembre 2018 à 18H45, à Montpellier, au boulodrome Bernard Gasset.

Elle a été présidée par

Guy VIGNAL, Président du C.B.D.H., en présence des membres du Comité Directeur du CBDH.

Etaient présents :

les présidents des E.S.B. et des A.S. de l'Hérault,  
les joueuses et joueurs champions ou sous champions,  
les jeunes qui se sont distingués en 2018,  
les responsables et formateurs des jeunes,  
quelques licencié(e)s du département.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

### **Ordre du Jour :**

- 1- Ouverture de la séance et rapport moral par le Président
- 2- Intervention des personnalités
- 3- Intervention de Stéphane Pingeon, conseiller technique national
- 4- Bilan financier, rapport du Commissaire aux Comptes,
- 5- Commission Arbitrale
- 6- Commission informatique
- 7- Bilan sportif
- 8- Commission des Jeunes
- 9- Commission Féminine
- 10- Questions diverses
- 11- Remise des récompenses

### **1- Ouverture de la séance et rapport moral par le Président**

Monsieur le Président Guy VIGNAL déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

« Monsieur le responsable du pôle Méditerranée Languedoc Roussillon, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, ...

Avant de débiter cette Assemblée Générale, je vais vous demander d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés durant la saison écoulée, mais aussi pour toutes celles ou tous ceux qui ont connu la douleur de perdre un être cher. Aussi nous allons observer quelques instants de silence.

Les Championnats Départementaux quadrettes auront lieu comme vous le savez sur le stade de Cholet à Montpellier, et seront organisés par le Comité Bouliste Départemental de l'Hérault. C'est pour cette raison que ce soir comme le veut la tradition, nous organisons notre Assemblée Générale dans ce boulodrome.

Je vais être assez bref car je préfère un dialogue avec vous tous plutôt qu'un long et embêtant monologue, toutefois un bilan à mi-mandat et quelques réflexions et informations me paraissent nécessaires.

Ces dernières années nous sommes passés de 905 à 970 licenciés ce qui n'est pas négligeable si l'on se réfère à la tendance générale : encore 1 400 licences en moins au niveau national lors de la saison écoulée. A ce jour, nous avons édité 871 licences pour la saison 2018/2019. Nous sommes dans les chiffres de l'année écoulée à la même époque. Les différences entre vos licences de 2017/2018 et 2018/2019, mis à part 2 ou 3 AS, ne me paraissent pas inquiétantes. Toutefois je compte sur vous une fois de plus car vous seuls pouvez faire l'effort pour que 2018/2019 soit aussi prolifique.

Je suis inquiet pour nos licences jeunes car la dégringolade continue. Je n'ai pas pu ou su, malgré toute ma volonté, l'arrêter. Mais je ne suis sûrement pas le seul responsable de cette chute vertigineuse que nous constatons un peu partout. Hormis Ganges qui aujourd'hui pourrait présenter une équipe en moins de quinze ans, tous nos jeunes licenciés dont la majeure partie sont à Balaruc (une quinzaine) sont dans la tranche d'âge moins de onze parfois moins de neuf, cette reconstruction prendra beaucoup de temps et de patience.

Sportivement tout va bien. Une fois de plus, trois titres : Pignan en club N4, Béziers et l'équipe de l'insubmersible Claude Pégourie Champions en M4, nos jeunes Gabriel Agranier et Quentin Leygnadier vainqueurs de la coupe de France double en moins de 18. Je n'oublie pas Cassandra Vaissières, Vice-championne de France après son titre de l'année dernière.

Je vous fais grâce des nombreuses victoires et places d'honneur acquises par nos clubs phares au plus haut niveau que sont Balaruc et les filles de Béziers et qui nous représentent tous les week-ends sur tous les terrains de l'hexagone tant en traditionnel qu'en club sportif.

Bien sûr, dans un département il faut une vitrine pour être reconnu et exister, et nous l'avons grâce à ces clubs. Mais la masse de nos pratiquants, celles et ceux qui toutes les semaines, parfois dans l'anonymat le plus total, se déplacent pour jouer, garnir nos concours, prendre du plaisir et que dire de tous ces bénévoles qui ne comptent ni leurs heures, ni leur temps de loisir souvent, au dépend de leur vie familiale pour que nos AS survivent, pour que notre sport perdure. A l'heure où l'on nous parle de professionnalisation de QCF, c'est à eux que je pense et pour qui j'ai le plus grand respect. Car sans eux, que ferions-nous ? Qui peut se payer le luxe, hormis une ou deux AS, de recruter un employé à plein temps, voire quelques heures, alors que la moyenne de licences dans nos AS est de 25 ou 30 ? Le bénévolat reste bien à l'ordre du jour, quoi que l'on dise.

Je suis très fier de l'intérêt que vous portez au championnat des AS qui cette saison a battu un record : 38 AS inscrites. Je suis persuadé que ce championnat est pour beaucoup en augmentation du nombre de nos licenciés, car il permet à ceux qui ne participent plus aux concours traditionnels de s'adonner à leur loisir favori au moins 8 ou 10 samedi par saison tout en prenant beaucoup de plaisir.

Lors de la dernière AG certains avaient trouvé notre calendrier un peu maigre, et qu'il était difficile de pratiquer dans notre département par manque de concours. Je me permets de vous rappeler que Montpellier le lundi, Frontignan le mardi, Balaruc le jeudi, Béziers le vendredi vous permettent de vous exprimer largement d'octobre à mai, sans compter les 80 concours organisés par les AS, ainsi que le championnat des AS, les championnats départementaux et les différentes animations que vous proposent vos clubs durant toute la saison. Il y a de quoi faire.

Quelques mots des décisions qui ont été prises par les Présidents lors de la réunion au mois de mai à Valras, décisions prises à l'unanimité, à savoir augmentation des engagements lors des championnats départementaux mais aussi augmentation non négligeable des subventions versées aux équipes qualifiées pour les différents championnats de France :

<b>DOTATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE</b>		
<b>Championnats</b>	<b>Ancienne dotation</b>	<b>Nouvelle dotation</b>
SIMPLE	150	200
DOUBLE	200	300
QUADRETTE	400	500
TRIPLE FEMININ	300	400
VETERANS	400	500
AS	300	500
FRANCE TIR	100	150
TROPHEE DE FRANCE	300	400

Maintien du défraiement du coût des repas pour les qualifiés aux régionaux.

Création de la coupe du Président pour les 6 équipes dernières des poules de 5 dans le championnat des AS (20 repas de plus lors des finales AS soit plus 300 euros) tout cela malgré l'augmentation de 1 euro par licence pour le compte de la ligue d'Occitanie.

Réaménagement du championnat départemental simple au niveau des secteurs comme promis lors de cette réunion : 6 pour les Hauts-Cantons et Béziers-Thau, 4 pour Montpellier-Vidourle.

Des fonctionnements différents selon les ESB :

L'ESB de Montpellier fonctionne comme une AS et organise les 90 % des concours. Seul Pignan organise 1 concours et les animations de juin à fin août le lundi soir, et l'Entente Cheminots-Lantissargues 2 concours, font l'effort de faire vivre les boules dans cette ESB.

L'ESB du Vidourle : Hormis les traditionnels concours de société, peu d'activité ceci est dû certainement au manque de boulodrome couvert dans cette ESB.

ESB Hts Cantons : Activités de concours dans toutes les AS, notamment en période estivale, deux structures couvertes Lunas et Lodève

ESB Béziers et Thau : Grosses activités (club sportifs féminin, plusieurs boulodromes couverts, écoles de boule, nombreuses activités et concours).

Permettez-moi une remarque toute personnelle concernant le boulodrome de Balaruc : il y a quelques jours assis sur un siège face à la grande verrière je contemplais l'étang et en toile de fond Sète et le Mont St Clair. Je croyais rêver, quelle chance vous avez, joueuses et joueurs de Balaruc de pouvoir exercer votre passion dans un tel lieu !

Sachez que notre Département occupe une place de choix car nous nous situons à la dixième place juste derrière les départements de Rhône-Alpes. Bien sûr grâce à votre implication à tous les niveaux.

Merci à vous tous Présidentes, Présidents, éducateurs, entraîneurs, arbitres, commissaires, bénévoles d'un jour ou de toujours, pour n'oublier personne, tous ceux qui un jour ont œuvré pour notre sport.

Merci à J-M Izoird qui durant son passage à Midi Libre a su faire la promotion de notre sport.

Merci à tous les présidents de commissions aux membres du Comité Directeur, mais surtout un immense merci à Jean Ollier et Claude Fernandez, pour leur implication de tous les instants, par leur présence à chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Diriger un département est une partie de plaisir. Merci à toutes et à tous. »

## **2- Intervention des personnalités :**

Mme PASSIEUX, Présidente d'Hérault Sport invitée par le comité, regrette de ne pouvoir assister à cette réunion.

## **3- Intervention de Stéphane PINGEON, CTN :**

Stéphane Pigeon n'a pas pu se libérer pour assister à l'assemblée.

#### **4- Bilan financier et rapport du Commissaire aux Comptes**

Jean Ollier présente et commente le compte de résultat de 2017/2018 (distribué en début de séance) :

- Total des charges :	78 405 euros
- Total des produits :	84 604 euros
- Résultat exercice positif :	<b>+ 6 198 euros</b>
- Solde en banque (CCP + CE) au 15/09/2018	21 240 euros
- Budget prévisionnel	78 500 euros

« Les bons résultats successifs des 6 derniers exercices se poursuivent, ils nous permettent d'aborder financièrement les prochains exercices avec sérénité, malgré les augmentations à venir des prix facturés par la FFSB et par la ligue Occitanie, et la diminution prévisible des subventions. Toutefois, il nous faudra rester vigilants, prêts à apporter quelques ajustements si nécessaire. »

Résultat du tirage de la tombola (réalisé par ordinateur sur la base des n° de licences) :

- Lot 1 : 1 jeu de 4 boules                      gagné par Louis Ervera de Mauguio
- Lot 2 : bon de 60 euros                        gagné par Gaétan Sorabella de Valras
- Lot 3 : bon de 50 euros                        gagné par Christian Gonzolin du Crès
- Lot 4 : bon de 40 euros                        gagné par Christian Gomez de Bédarieux

Rapport du commissaire au compte :

« Comme chaque année, j'ai examiné les comptes de votre comité et je vous présente aujourd'hui mon rapport de commissaire aux comptes.

Je n'ai pas constaté de chose significative à vous expliquer. Les variations aux différents postes budgétaires vous ont été présentées par votre trésorier et expliquées.

Néanmoins je me suis aperçu que les frais de déplacement des membres de votre bureau avaient sensiblement augmenté. 9 690 euros pour cette saison. Bien sûr cela n'a aucune incidence sur les comptes, puisque chacun de ces membres fait cadeau de ses indemnités au CBDH. J'ai tout de même cherché la raison de cette augmentation. J'en suis arrivé au constat suivant : les frais engendrés par les qualifications aux différents championnats s'élevaient à 3 600 euros en 2015. Aujourd'hui ils s'élèvent à 8 127 euros. Cette somme ne comprend pas les dotations du CBDH apportées aux clubs. Question : Pourquoi cette augmentation ??? La réponse est simple, la multiplication des clubs qui accèdent aux championnats de France.

Cette saison j'ai relevé : Balaruc, Béziers, Lodève, Pignan, Sète, La Boule Emaillée, le Championnat, le Trophée de France, les jeunes à Digoin, Chalamont, Dardilly. Autant de déplacements où nos représentants se doivent d'être présents. Ce qui, bien sûr, engendre des frais tout à fait justifiés. La vraie raison de cette augmentation, c'est l'accession de nos clubs aux phases finales des différents championnats. Ce qui démontre, à travers les chiffres, que notre CBD, se porte bien puisque les résultats sportifs sont là mais aussi les finances qui permettent ces résultats.

Le bilan 2017/2018 sur « un chiffre d'affaire » de 84 604 euros, dégage un solde positif de 6 198,27 euros. Preuve, s'il en est, que votre comité est bien géré.

En conséquence, je vous demande d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et de donner quitus à votre trésorier. Merci à tous. »

**Le compte de résultat et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale et quitus est donné au trésorier.**

## **5- Commission Arbitrale**

Michel Larousse, prend la parole :

« Chers amis boulistes, dans le cadre des rencontres de « Clubs Sportifs » gérées par la ligue, le département de l'Hérault fournit le plus grand nombre d'arbitres. Seul le département de l'Aveyron a gardé son autonomie. Quant au département de l'Aude, il désigne ses arbitres mais je gère les ordres de missions.

L'an dernier, sur 21 journées, 41 rencontres ont nécessité la présence de 9 arbitres, soit : 2 du Gard, 1 de l'Aude et 6 de l'Hérault (Dupont 13 journées, Fernandez 9, Pomier 8, Cano 8, Fesquet 7 et Izoird 7). Pour info, 9 pour le Gard et 3 pour l'Aveyron.

Cette AG ne concernant que l'Hérault, je ne m'étendrai pas plus longtemps sur ce bilan.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je vous adresse mes meilleures amitiés sportives et personnelles. »

Jean-Claude Dupont apporte quelques précisions : il manque d'arbitres et un recrutement est nécessaire. La formation de 7 candidats et la mise à niveau de 2 arbitres ont été assurées par le CBD avec l'aide d'une subvention de 2 000 € versée par la fédération. Ces arbitres seront formés pour les concours traditionnels, les clubs sportifs, l'arbitrage fédéral, l'arbitrage national et l'arbitrage international. Remerciements particuliers à Stéphane Pigeon, Patrick Cathala et Michel Larousse.

Chaque arbitre aura une nouvelle tenue subventionnée de la façon suivante :

- Arbitres régionaux : 1/3 par la région, 1/3 par le département et 1/3 par l'AS ou l'arbitre
- Arbitres départementaux : 1/3 par le département, 1/3 par l'AS et 1/3 par l'arbitre.

Précision sur le règlement : depuis le 15 septembre 2018, il n'est plus toléré de marcher sur la ligne lors d'un tir. Si la boule est sifflée par l'arbitre, les conséquences sont à la règle de l'avantage pour l'équipe adverse. Autre précision, le franchissement de la ligne de jeu sans avoir pris de boule au préalable est autorisé.

## **6- Commission Informatique**

Agnès Fuseau fait un petit rappel sur les concours promotion :

- Envoyer toutes les demandes d'homologation en début de saison et maximum 2 mois avant le concours à spb34.af@gmail.com ;
- Envoyer les résultats dans les 8 jours qui suivent le concours (toutes les fiches de jeu des équipes ayant gagné au moins 2 parties et copie des graphiques) à spb34.af@gmail.com ou par voie postale à Agnès FUSEAU (adresse sur le calendrier) ;
- Les fiches de jeu doivent être correctement remplies et lisibles, avec le n° de licence, le nom et le prénom de chaque joueur.
- Lorsqu'un concours est en élimination directe, le 2ème concours doit être également homologué et les résultats doivent aussi être envoyés.

## **7- Bilan sportif :**

Intervention de Philippe Rondi :

« Mesdames et Messieurs les Présidents, joueurs, joueuses, amis boulistes, après toutes ces félicitations à nos champions de France, les clubs de PIGNAN et de BEZIERS ont réussi l'exploit d'amener le département de l'Hérault au plus haut niveau national, bravo à eux, mais je ne saurais passer sous silence les clubs de BALARUC et de LODEVE qui ont très bien représenté le département dans les compétitions nationales et régionales.

Je ne citerai pas tous les champions et sous champions, Patrick le fera lors de la remise des récompenses.

L'année sportive s'est très bien déroulée, où nos championnats départementaux n'ont pas connu de couacs majeurs, malheureusement aux différents championnats régionaux nos joueurs et joueuses n'ont pas connu la réussite escomptée, ce qui a fait faire des économies au département.

Pour revenir à la saison écoulée, le département a eu une augmentation de licences (environ 40) ce qui nous donne 966 licenciés pour la saison 2017/2018. Bravo à tous les Présidents de Clubs et à leur bureau pour cette augmentation.

Patrick a fait un travail de statistiques sur les participations aux différents championnats départementaux :

- En simple nous sommes sur un taux de plus de 30% avec un regret sur les F4 à 21%
- En double, participation de 56% de joueurs et joueuses avec 100% en F mais 20% en F4 et 86% en M3
- En quadrette, 100% en M3 et 40% en M4
- En triple féminin 27% de participation
- En Vétéran, bien que le nombre d'équipe soit satisfaisant (33), 38% de participation
- Par contre en A.S. Nous ne pouvons que nous féliciter de la participation, 59% de joueurs ont pris part à cette épreuve, et vue le nombre d'équipes engagées pour cette saison, nous ne pouvons qu'être optimistes.

Donc dans l'ensemble nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette saison, sauf pour les F4, mais ceci est un autre problème.

Ensuite je félicite les A.S. possédant des clubs sportifs, Balaruc, Béziers, Pignan et Lunel ce qui a placé le département dans la partie haute sur le plan national. Félicitations appuyées car les déplacements coûtent extrêmement chers. Merci à eux.

Pour la saison à venir, la principale réforme a été arbitrale avec le pied sur la ligne, mais la commission arbitrale vous l'a expliqué, avec quelques changements dans le règlement des clubs sportifs, mais pour le traditionnel peu de changement.

Enfin, Patrick a fait une proposition au comité directeur qui l'a acceptée à l'unanimité : pour le simple M4 sur la saison 2018/2019, le nombre de qualifiés par secteur a été fixé à (calcul fait par péréquation entre licenciés et participants) :

- Secteur Vidourle/Montpellier 4 qualifiés
- Secteur Béziers/Bassin de Thau 6 qualifiés
- Hauts Cantons 6 qualifiés (5 +1)

Ces chiffres ne sont pas gravés dans le marbre, ils sont évolutifs d'une saison sur l'autre.

Vous venez de recevoir vos calendriers, où vous avez toutes les dates et les lieux des départementaux, régionaux et nationaux.

Vous souhaitant à tous et toutes une bonne saison sportive, je vous remercie de votre écoute. »

## **8- Commission des Jeunes**

Baisse des effectifs et des participants aux championnats.

## **9- Commission féminine**

Patrick Cathala prend la parole : « Bonjour à tous et toutes. Que dire devant le vide abyssal des compétitions, participations, engouement d'une grande partie de nos pratiquantes féminines ? Je suis abasourdi, stupéfait, consterné, mais surtout pas étonné, ni choqué par l'image de nos féminines au niveau départemental.

Rappelez-vous, il y a un an, j'ai envoyé à tous les Président d'A.S. un questionnaire sur le devenir et les ambitions des féminines. A ce jour, aucune réponse, ni proposition.

Que dire de plus ?

Bien sûr, je sais que certaines œuvrent avec efficacité dans leurs AS ou dans leurs clubs, mais celles-ci devraient être les locomotives du département sur le secteur féminin.

Un chiffre parlant, la participation aux différents championnats départementaux ou régionaux : en F2 et en F3 participation à 100% BRAVO ! Par contre en F4, moins de 20%, que dire de plus ?

Autre constat, notre CTN Stéphane PINGEON, vu le peu d'engouement, n'a pas été en mesure de faire de l'initiation féminine (journée de formation). Ce qui est dommage, c'est que plus vous aurez des féminines, plus vous aurez des jeunes. L'interconnexion entre ces 2 catégories est très liée, et malheureusement nous le voyons bien au niveau du département.

Heureusement que dans ce climat morose, 3 clubs résistent, LAMALOU, BEZIERS et BALARUC représentent notre département dignement sur les compétitions Nationales et Régionales.

Un grand merci à ces 3 clubs pour le travail accompli.

Ils méritent vos applaudissements !

Merci de m'avoir écouté. »

Guy VIGNAL précise que ce discours s'adresse particulièrement aux féminines absentes à cette assemblée qui, pour la plupart d'entre elles, ne participent à aucune compétition. Il en profite pour faire remarquer l'absence des joueurs de haut niveau (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions).

## **10- Questions diverses**

Claude Belle demande pourquoi les AS féminines doivent s'équiper avec les AS des autres départements de la Région ? Patrick Cathala lui répond que malgré la prise en charge des déplacements par la région, il n'y a pas suffisamment d'inscription d'AS.

Patricia Segura déplore les conditions d'accueil du championnat féminin qui s'est déroulé à Sète. Patrick lui rappelle que l'organisation avait dû être modifiée en dernière minute en raison des terrains inondés à Marseillan.

Claude Belle demande si la prochaine rencontre jeunes pourra bénéficier d'une aide financière supplémentaire ? Guy Vignal lui précise qu'actuellement 50 % des frais sont pris en charge par le département et qu'il n'y aura pas de rajout, les 50 % restant sont assurés par le club.

## **11-Remise des récompenses :**

Celle-ci est effectuée sous la direction de Guy VIGNAL, Michelle ARVIEU et Patrick CATHALA :

# **RESULTATS SAISON 2018/2019**

## **A .S. MASCULIN : Le 30 avril 2018 à Balaruc**

Champion            LODEVE  
S/C Champion      BEDARIEUX

## **COUPE DES DE L'HERAULT : Le 30 avril 2018 à Balaruc**

Champion            LODEVE  
S/Champion        LAMALOU

## **AS FEMININES : Le 13 mai 2018 à Sigean**

Championne régionale            BALARUC

## **SIMPLE : Le 15 Avril 2018 à Marseillan**

### **Masculin 3° Div :**

Champion            ARNAUD Christian (Le Crès)  
S/Champion        RONDI Philippe (Béziers)

### **Masculin 4° Div :**

Champion            PAULET Laurent (Pignan)  
S/Champion        THOREL Yves (Lodève)

également Champion régional

**Féminine 3° Div :**

**Championne** MINARO Sylvie (Frontignan)

**S/Championne** CUFFY Mélanie (Béziers)

**Féminine 4° Div :**

**Championne :** DANOS RIAC Chantal (Lamalou) **également Championne régionale**

**S/Championne** FREU CAHUZAC Cindy (Boule émaillée Béziers)

**Féminine 1° Div :**

**½ finaliste au Championnat de France :** REDON Fabienne

**Féminine 2° Div :**

ROQUES Maryline (Béziers)

**également Sous-championne régionale**

**Masculin 1° Div :**

GARCIA Romain (Balaruc)

ASCENCI Frédéric (Balaruc)

ABELFO Guillaume (Balaruc)

LEIVA MARCON Sébastien (Balaruc)

**Masculin 2° Div (qualifié pour le championnat de France) :**

VERCHER Benoit (Balaruc)

**également Champion régional**

**DOUBLE : Les 5 et 6 Mai 2018 à Pignan**

**Masculin 3° Div :**

**Champions** VENDRELL Nicolas (Lodève)

DOMINGO Éric (Lodève)

BERLENDIS Gilles (Lodève)

**S/Champions** REBOLLO Frédéric (Pignan)

RICCO Joachim (Pignan)

DELPONT Julien (Pignan)

**également Champions régionaux**

**et ½ finalistes du championnat de France**

**Masculin 4° Div :**

**Champions** FERRARA Jérôme (Sète)

POURQUIER Gérard (Sète)

ARTERO Patrick (Sète)

**S/Champions** BERRUEZZO Daniel (C.S. Montpellier)

PAVARD Daniel (C.S. Montpellier)

DUFFANT Jérôme (C.S. Montpellier)

**également Champions régionaux**

**Féminines 3° Div**

**Championnes** CAHUZAC Nathalie (Boule Emaillée Béziers)

FREU CAHUZAC Cindy (Boule Emaillée Béziers)

**S/Championnes** LLERES Cathy (Bassin de Thau)

MINARO Sylvie (Bassin de Thau)

**Féminines 4° Div**

**Championnes** FOVEZ Christiane (Balaruc)

DELMEIRE Marie (Balaruc)

**S/Championnes** HOUPLON Georgette (Frontignan)

DIZIER Annie (Mauguio)

**Féminines 2° Div**

ARVIEU Michelle (Béziers)

ROQUES Maryline (Béziers)

**Qualifiées par les points**



### Masculins 1° Div

Equipes ANGLADE, GARCIA, BAUDOT et ABELFO de Balaruc

### Masculins 2° Div

CHARBONNEL Gilles (Balaruc)  
CAZORLA Cédric (Balaruc)  
JOULLIE Jordy (Balaruc)

**Champions régionaux**

GRIMAUD Julien (Balaruc)  
VERCHER Benoît (Balaruc)  
GENNA Frédéric (Balaruc)

**Qualifiés par les points**

### VETERANS : Les 22 et 23 Mai 2018 à Béziers

**Champions** CLEMENTE André (St-Gervais-sur-Mare)  
DELMAS Max (St-Gervais-sur-Mare)  
TAURINE Patrick (St-Gervais-sur-Mare)  
GIL Rémi (St-Gervais-sur-Mare)  
ALLIES Jean-Marie (St-Gervais-sur-Mare)

**S/Champions** GARCIA Régis (Béziers)  
ARVIEU Jean-Marie (Béziers)  
GEOFFRAY Serge (Béziers)  
VAQUERIN François (Béziers)  
ANTON Jean-Claude (Béziers)

**Qualifiés** REVEL Luc (Balaruc)  
COMBALAT Robert (Balaruc)  
VIGUIER Robert (Balaruc)  
GOMEZ Jean-Marie (Balaruc)  
GELY Jean (Balaruc)

### TRIPLE FEMININ 3 et 4 ° Div : Le 20 Mars 2018 à Sète

**Championnes** GARCIA Marie (Balaruc)  
GARCIA Madeleine (Balaruc)  
CADILHAC Chantal (Balaruc)  
SEGURA Patricia (Balaruc)

**S/Championnes** GARCHON Bernadette (Bassin de Thau)  
VIDA Marie (Bassin de Thau)  
FISHER Nicole (Bassin de Thau)  
GILBERT Marie-Claude (Bassin de Thau)

### QUADRETTES : Les 16 et 17 Juin 2018 à Lansargues

#### Masculin 3° Div

**Champions** MICHEL Claude (Pignan)  
REBOLLO Frédéric (Pignan)  
DELPONT Julien (Pignan)  
BOTTEAU Julien (Pignan)  
RICCO Joachim (Pignan)

**S/Champions** GRESSE Gérard (Balaruc)  
PALESTRA Bruno (Balaruc)  
CHOLBI Claude (Balaruc)  
LEYGNADIER Max (Balaruc)  
DUPONT Alain (Balaruc)

### Masculin 4° Div

<b>Champions</b>	PEGOURIE Claude (Béziers) RHANC Robert (Béziers) PEDRERO Christian (Béziers) COMES Serge (Béziers) LAGUIA Josian (Béziers)	<b>Champions de France</b>
<b>S/Champions</b>	POURQUIER Gérard (Sète) FERRARA Jérôme (Sète) ARTERO Patrick (Sète) DACUNTO Richard (Sète) LLERES Lionel (Sète)	

### Masculin 1° Div

Les équipes ANGLADE et BAUDOT de Balaruc

### Masculin 2° Div

L'équipe GRIMAUD de Balaruc qualifiée par les points

## TROPHEE DE FRANCE : Le 24 Juin 2018 à Valras

<b>Champions 3D</b>	MICO Maria (Valras) MICO Vincent (Valras) RIVOIRE René (Valras)	
<b>Sous-champions 3D</b>	MARCILLAC Antoinette (Villeneuve les Béziers) MARCILLAC Robert (Villeneuve les Béziers) DIVAL Didier (Villeneuve les Béziers)	
<b>Champions 4D</b>	CAHUZAC Jean (Boule Emaillée Béziers) FREU CAHUZAC Cindy (Boule Emaillée Béziers) PAULET Laurent (Pignan) VIGNAL Guy (Pignan)	<b>Champions régionaux</b>
<b>Sous-champions 4D</b>	ARMENGAUD Yvonne (Haut-Libron) PIRES Diego (Haut-Libron) MATAS Eusébio (Haut-Libron)	

## DOUBLE MIXTE : Le 29 Juillet 2018 à Lamalou

### Championnat

<b>Champions</b>	DANOS RIAC Chantal (Lamalou) TURBAN Christian (Lamalou)
<b>S/Champions</b>	GRATIAS Lise (Béziers) BOTTEAU Julien (Pignan)

### Coupe de l'hérault

<b>Champions</b>	CAHUZAC Cindy (Boule émaillée) PAULET Laurent (Pignan)
<b>S/Champions</b>	MORENO Marie (Lodève) MORENO Michel (Lodève)

### Coupe de la ville

<b>Champions</b>	DELANNOY Béatrice (Hauts-Cantons) ALLIES Jean-Marie (Hauts-Cantons)
<b>S/Champions</b>	MARMIGERE Martine (Haut-Libron) MARMIGERE Jacques (Haut-Libron)

## **SUPER 16 FEMININ**

REDON Fabienne et DELRIEU Marie-Françoise terminent 2<sup>èmes</sup> du classement final

## **CLUBS SPORTIFS : Le 16 Mars 2018 à Balaruc**

PIGNAN	Champion de France en Nat. 4
BALARUC 2	Éliminé en ½ finale en Nat. 3
BALARUC 1	Éliminé en ½ finale en Elite
BEZIERS	Maintien en Elite féminin

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR : Les 7 et 8 avril à Coulommiers**

GARCIA Romain (Balaruc)	Médaille d'argent en précision
ABELFO Guillaume (Balaruc)	Médaille de bronze en progressif
LEYGNADIER Quentin (Balaruc)	Médaille d'argent en précision -18

### **Egalement qualifiés pour ce championnat :**

DELRIEU Marie-Françoise (Béziers)  
VAISSIERE Cassandra (Balaruc)  
CUFFY Mélanie (Béziers)  
LEIVA MARCON Sébastien (Balaruc)

Un apéritif et un lunch offerts par le C.B.D.H. ont clôturé cette réunion.